

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
des actionnaires de la
"SOCIETE ANONYME BELGE DE CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES"
(en abrégé "SABCA")
Société Anonyme

Le 3 décembre 2018,
au siège social, à 1130 Bruxelles, Chaussée de Haecht, 1470,
s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

BUREAU

La séance est ouverte à 14h30, sous la présidence de
Monsieur Remo PELLICHERO, Président du Conseil.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire :
Monsieur Dirk LAMBERMONT.

L'assemblée choisit comme scrutateurs :
Madame Delphine KEPPENS, Legal Affairs and Compliance et Monsieur Dirk
LAMBERMONT, Legal Affairs and Compliance Manager.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents ou représentés les actionnaires dont les nom, prénom, adresse ou les dénominations et sièges sociaux, ainsi que le nombre de titres de chacun d'eux, sont mentionnés à la liste des présences.

Cette liste des présences est signée par chacun des actionnaires ou leur mandataire ; elle est arrêtée et signée par les membres du bureau.

La liste des présences et les procurations demeureront annexées au présent procès-verbal.

EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT

I. Ordre du jour

La présente assemblée a pour ordre du jour :

1. Administrateurs – Renouvellement mandat et Nomination

1.1. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Geert WIJNANDS, CFO de FOKKER Technologies Holding B.V.

Proposition de décision : *L'Assemblée Générale constate que le mandat d'administrateur de Monsieur Gerardus J.H. (Geert) WIJNANDS vient à échéance à le 31 décembre 2018 et décide de procéder au renouvellement de la nomination de Monsieur Gerardus J.H. (Geert) WIJNANDS, CFO de FOKKER Technologies Holding B.V., ayant son domicile à Carel Willinkstraat, 2, 5645 LJ Eindhoven, Pays-Bas, comme administrateur pour un terme commençant au 1er janvier 2019 et prenant fin avec la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2022.*

Le mandat d'administrateur sera rémunéré par un montant de 17.600,00 € par an.

1.2. Nomination définitive comme administratrice de Mme Janna de ZEEUW (ép. Janine TUMMERS), Vice President Change & Transformation of FOKKER-GKN ASEA

Proposition de décision : Suite à la nomination provisoire par le Conseil d'Administration le 18 septembre 2018, l'Assemblée Générale procède à la nomination définitive comme administratrice de Mme Janna de ZEEUW (ép. Janine TUMMERS), Vice President Change & Transformation of FOKKER-GKN ASEA, ayant son domicile à Voorstraat 7, 4116 BC Buren, Pays-Bas, pour un terme commençant au 1er janvier 2019 et prenant fin avec la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020.

Le mandat d'administratrice sera rémunéré par un montant de 17.600,00 € par an.

II. Publication des convocations

Les convocations contenant l'ordre du jour ont été publiées dans :

- L'Echo du 31 octobre 2018
- De Tijd du 31 octobre 2018
- Le Moniteur Belge du 5 novembre 2018
- ainsi que sur le site web de la Société et sur STORI, le site web géré par la FSMA.

Les numéros justificatifs sont déposés sur le bureau.

Les actionnaires en nom ont, en outre, été convoqués par lettres recommandées (dont un spécimen est déposé sur le bureau) 30 jours au moins avant l'assemblée.

III. Actionnaires présents et représentés

Il existe actuellement deux millions quatre cent mille actions (2.400.000) sans mention de valeur nominale.

Il résulte de la liste des présences que 2 actionnaires représentant 2.324.312 actions participeront au vote.

IV. Pourcentage du capital social présent

Chaque action donne droit à une voix.

Il sera pris part au vote pour 2.324.312 votes (96,85 % du capital social).

V. Formalités d'admission à l'assemblée générale

Pour assister à l'assemblée, les actionnaires se sont conformés aux formalités d'admission à l'assemblée prescrites par le Code des Sociétés et par les statuts.

CONSTATATION DE LA VALIDITE DE L'ASSEMBLEE

L'assemblée se reconnaît, à l'unanimité, valablement constituée et apte à délibérer sur les objets de l'ordre du jour.

RESOLUTIONS

L'assemblée aborde l'ordre du jour :

1. Administrateurs – Renouvellement mandat et Nomination

1.1. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Geert WIJNANDS, CFO de FOKKER Technologies Holding B.V.

L'Assemblée Générale constate que le mandat d'administrateur de Monsieur Gerardus J.H. (Geert) WIJNANDS vient à échéance à le 31 décembre 2018 et décide de procéder au renouvellement de la nomination de Monsieur Gerardus J.H. (Geert) WIJNANDS, CFO de FOKKER Technologies Holding B.V., ayant son domicile à Carel Willinkstraat, 2, 5645 LJ Eindhoven, Pays-Bas, comme administrateur pour un terme commençant au 1er janvier 2019 et prenant fin avec la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2022.

Le mandat d'administrateur sera rémunéré par un montant de 17.600,00 € par an.

Cette résolution est adoptée avec 2.324.312 voix pour (96,85 %), aucune voix contre (0 %) et aucune abstention (0 %).

1.2. Nomination définitive comme administratrice de Mme Janna de ZEEUW (ép. Janine TUMMERS), Vice President Change & Transformation of FOKKER-GKN ASEA

Suite à la nomination provisoire par le Conseil d'Administration le 18 septembre 2018, l'Assemblée Générale procède à la nomination définitive comme administratrice de Mme Janna de ZEEUW (ép. Janine TUMMERS), Vice President Change & Transformation of FOKKER-GKN ASEA, ayant son domicile à Voorstraat 7, 4116 BC Buren, Pays-Bas, pour un terme commençant au 1er janvier 2019 et prenant fin avec la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020.

Le mandat d'administratrice sera rémunéré par un montant de 17.600,00 € par an.

Cette résolution est adoptée avec 2.324.312 voix pour (96,85%), aucune voix contre (0 %) et aucune abstention (0 %).

Aucun point particulier ne restant à débattre par l'assemblée générale extraordinaire et aucune question n'étant restée sans réponse, le Président fait donner lecture du présent procès-verbal qui est approuvé par l'assemblée générale. Il invite ensuite les membres du bureau et les actionnaires qui le désirent à signer le procès-verbal.

La séance est levée à 15h00.



B. LAMBERTMONT



J. HEPPENS

